

Mémoire présenté à
l'Office de consultation publique de Montréal

Sur les projets de règlement
P-06-032 et P-04-47-29
relatifs aux ateliers municipaux de Rosemont

Par

Alexandre Boyer

Septembre 2006

Table des matières

Table des matières	1
Présentation de l’auteur.	1
Opinions, commentaires et suggestions sur le projet	1
La prolongation des axes routiers	2
Remarques supplémentaires	5
Références	8

Présentation de l’auteur

Alexandre Boyer est un résidant de l’arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie depuis plus de quatre ans. Citoyen français venu à Montréal pour compléter ses études universitaires, il a demandé sa résidence permanente pour s’installer définitivement au Québec avec sa conjointe. Maître (M.Sc.) en économie et maître (M.Sc) en géographie, la proximité du projet présenté et sa volonté de s’impliquer dans celui-ci l’ont poussé à la rédaction du présent mémoire.

Opinions, commentaires et suggestions sur le projet

Sans reprendre l’intégralité de la présentation faite le 19 septembre 2006 à l’école Saint-Étienne par messieurs Galipeau, Grondin et Cyr, nous soulèveront quelques interrogations concernant les points particuliers suivants :

- La prolongation de l’avenue Chateaubriand et de la rue Saint-Vallier
- L’aspect « développement durable » du projet

L’Office et tout autre lecteur comprendra, comme ce fût mentionné par plusieurs citoyens lors de l’atelier thématique du 21 septembre, que notre objectif est de faire connaître nos principales objections mais pas toutes, faute de temps.

La prolongation des axes routiers

L'arrondissement se fait fort de promouvoir le développement durable et de créer un quartier où il fera bon vivre, familial et axé sur le transport en commun, mais il nous paraît étrange de tenir de tels propos en présentant le projet tel quel.

Selon la définition de la commission Brundtland, le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* » (Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, 10 Mars 1987, Nairobi).

Le développement durable concerne donc le développement économique et la prise en compte des besoins des plus démunis, mais aussi un côté plus environnemental et écologique. En dehors des mots, nous ne retrouvons pas cela dans le projet avancé par l'arrondissement.

Certes le volet social et communautaire est important dans le projet présenté, mais la prise en compte de l'environnement est, selon nous, une farce faite aux citoyens.

En effet, et comme le faisait remarquer un citoyen lors de la séance du 19 septembre, la prolongation de l'avenue de Chateaubriand est contraire aux principes annoncés d'écologie et de durabilité du développement.

⇒ Recommandation : Ne pas prolonger l'avenue de Chateaubriand et ne pas prolonger la rue Saint-Vallier.

Cela permettra :

1. De ne pas avoir à construire des tronçons de routes, donc de faire des économies.
2. De ne pas avoir à entretenir des tronçons de routes, donc de cumuler, année après année, des économies.
3. D'être en accord avec le principe de développement durable tel que définit plus haut.
4. Enfin, d'avoir plus de place pour les espaces verts, ce qui va dans le sens des principes avancés par l'arrondissement de combler le déficit en espace vert de cette partie de la ville.

Cependant, M. Cyr, lors de la séance du 19 septembre et M. Gilker, lors de la séance thématique du 21 septembre, nous ont convaincus de l'utilité de conserver la grille actuelle du quartier, afin d'éviter d'avoir « un quartier dans le quartier »¹ ainsi qu'une *bonne* séparation entre « les riches » et « les pauvres »². Si les décideurs ne veulent pas retourner à leurs bureaux et veulent absolument prolonger l'avenue Chateaubriand et la rue Saint-Vallier, nous proposons de réduire la taille de l'avenue de Chateaubriand, en la faisant redevenir une véritable « voie locale », tel que mentionné de façon comique dans l'assommant rapport Génivar³.

La réalité est que l'avenue Chateaubriand est l'axe nord/sud doublant la rue Saint-Hubert depuis la rue Gounod. Au nord de la rue Gounod, Chateaubriand est une véritable voie locale, mais entre Gounod et Rosemont, c'est un axe majeur, une voie à sens unique permettant à des milliers de voitures de se rendre au centre-ville de Montréal, pratiquement depuis la 40. De son côté, Saint-Hubert, en plus d'être sur une grande partie une place commerciale (Plaza Saint-Hubert), est un axe majeur permettant à des milliers de voitures de quitter le centre-ville de Montréal. Avec un tel usage, l'avenue de Chateaubriand n'est pas, selon le gros bon sens, une voie locale.

⇒ Recommandation : Si l'avenue de Chateaubriand devait absolument être prolongée, nous proposons alors :

1. De retirer de la présentation du projet le mot durable associé au mot développement. C'est ce que nous appelons l'*honnêteté intellectuelle*.
2. De réduire la taille de l'avenue de Chateaubriand de quatre voies à seulement deux, voire trois : deux dont une servira au stationnement, trois dont deux serviront au stationnement, comme elle l'est avant de récupérer la circulation de Saint-Hubert. Dans tous les cas, une seule voie de circulation à proprement parler.
3. D'aménager une infrastructure du type « dos d'âne » à la nouvelle intersection Rosemont/Chateaubriand.

En effet, un « dos d'âne » nous apparaît naturel dans l'optique de casser la vitesse excessive des automobilistes descendant Chateaubriand et permettrait de donner au quartier une identité propre en donnant une indication claire aux automobilistes. Nous pensons en effet que certains pourraient, par la force de l'habitude ou par manque de

¹ Gardons tout de même le sens des proportions : le site dont il est question n'a pas la taille des shop Angus par exemple. La grille du quartier, pour le site des ateliers municipaux de Rosemont, c'est plutôt restreint...

² Tel que mentionné par Mme Germain lors de la séance du 21 Septembre.

³ Précisons ici que notre intention n'est pas de chambrer les rédacteurs dudit rapport, qui est très professionnel et fort instructif. Mais étant résidant sur l'avenue Chateaubriand, je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'appellation « voie locale » à l'heure actuelle.

connaissance du nouveau quartier, emprunter Chateaubriand par delà Rosemont, et se trouver « piégés » à des Carrières.

Imaginons un peu et faisons une mise en situation : un automobiliste normal, c'est-à-dire en retard et frustré, se trompe et descend Chateaubriand jusqu'à des Carrières. Son niveau de frustration augmente encore. Il marque son arrêt et peste contre le manque d'indication... il repart en trombe car il est encore plus en retard, mais il ne connaît pas bien le quartier. Il roule trop vite sur des Carrières et comble du malheur, alors qu'il est en colère et qu'il crie dans sa voiture, deux jeunes enfants des nouvelles habitations sortent de nulle part pour aller sur la voie cyclable... Et paf : Oh, rage ! Oh, désespoir ! Que n'avions-nous pas mieux aménagé cette rue-là !

En plus d'un « dos d'âne », nous recommandons l'ajout de panneaux indicateurs sur Chateaubriand, entre Bellechasse et Rosemont, et un panneau du type « faites attention à nos enfants » qui compléterait le tout : sécurité, confort et circulation exclusivement locale nous apparaîtraient de bon aloi.

De notre point de vue, il est absolument inutile et injustifié de prolonger la rue Saint-Vallier. En plus d'être physiquement coupée par la voie réservée aux bus de la ville, la prolongation « opérationnelle » de Saint-Vallier entre des Carrières et Rosemont ferait quoi !?!? Cinquante mètres ? Soixante ? Pourquoi ne pas utiliser cet espace, comme c'est présenté dans le projet actuel, pour combler le manque de verdure ? Qui plus est, cela permettrait aux jeunes, actuellement en « conflit d'espace » avec les aînés dans l'îlot de l'OMHM d'avoir un espace *bien à eux* et de rencontrer les résidents de l'îlot central (l'îlot communautaire)⁴.

Enfin, nous invitons les décideurs à se renseigner, si ce n'est déjà fait, sur le quartier Vauban, dans la ville allemande de Fribourg. Il s'agit d'un exemple de réaménagement urbain particulièrement réussi qu'il serait bon de suivre, à un niveau ou à un autre. On y retrouve en effet une véritable stratégie pour favoriser l'utilisation des transports en commun et des moyens de déplacement alternatifs, pas juste des mots comme dans le projet de mise en valeur des anciens ateliers municipaux de Rosemont.

Le quartier Vauban est ainsi divisé en trois zones : l'une est ouverte à la circulation, mais deux autres lui sont fermées. Ainsi, les résidents doivent stationner leurs véhicules à cinq ou dix minutes de marche de leur maison. L'offre de transports en commun a été adaptée et modifiée pour qu'à terme, même les possesseurs de voitures en viennent à se débarrasser de leur véhicules pour prendre bus et tramway. Nous sommes conscients que le quartier Vauban n'a pas les mêmes dimensions que le site des anciens ateliers municipaux et que Montréal et Rosemont n'ont pas les mêmes moyens qu'une petite

⁴ Une solution qui devrait plaire à M. Lamarche, puisqu'elle va dans le sens de son intervention du 21 Septembre, ainsi qu'à l'OMHM, qui réglerait un de ses problèmes actuels.

ville allemande de 200 000 habitants, mais l'inspiration pourrait être la même. A ce propos, au risque de paraître narquois, nous-nous rappelons l'intervention, lors de la séance du 21 septembre, de Mme Paquette qui a déclaré que tout était une question de gros sous et de volonté politique. Sur ce point, nous sommes d'accord.

Remarques supplémentaires

Nous pensons que le rapport de la firme Génivar est un peu en-dessous de la réalité quant à l'analyse de la circulation actuelle aux intersections du boulevard Rosemont avec la rue Saint-Vallier et l'avenue Chateaubriand.

En effet, nous pouvons lire dans ce rapport que « *les conditions pour les piétons peuvent être dangereuses* » (p.6) à l'intersection Rosemont/Chateaubriand. Puis : « *les automobiles arrivent à pleine vitesse puisque rien ne les ralentit* » (p.10). En cela, le rapport de la firme Génivar est suffisamment explicite. Mais il n'est malheureusement pas fait mention dans ce rapport du passage piéton de l'intersection Rosemont/Saint-Vallier. Selon notre propre expérience, cette intersection est aussi dangereuse pour les piétons, malgré la protection offerte par les feux de circulation.

⇒ Recommandation : Réaménager visuellement le carrefour Rosemont/Saint-Vallier, pour que les véhicules circulant sur Rosemont ne puissent plus « rater » les feux aussi souvent que nous en sommes témoins et parfois presque victime.

Suite à l'intervention de M. Lamarche lors de la séance du 21 septembre, nous pensons qu'offrir aux jeunes du quartier des services par le biais du centre culturel et communautaire serait plus judicieux que de créer un centre spécifique dans un des nouveaux immeubles.

Cela induirait à nos yeux une ostracisation, voire un sectarisme, une exclusion du reste du quartier déjà existant, ce qui est à l'inverse des objectifs affirmés. De plus, si l'on prête attention à la sagesse populaire : « il faut pas pousser mémé dans les orties ». Ils feront bien 200 mètres au lieu de 50... en autant que les services offerts soient appropriés et les intéressent. Donc plutôt que de mettre un effort sur le lieu, il vaudrait mieux se concentrer sur le service.

Pêle-mêle, nous pensons à des activités telles que celles offertes actuellement au centre du Père Marquette par exemple, mais aussi de l'aide aux devoirs (dispensée par des bénévoles), une bibliothèque avec vidéothèque et des ordinateurs avec accès Internet, des fêtes citoyennes du genre « vive mon quartier » sur une base bi ou trimestrielle, des

activités du type « groupe de discussion » entre aînés, jeunes et familles, de façon à faciliter le partage et, en conséquence, la cohabitation.

En ce qui concerne le centre culturel et communautaire justement : le projet avancé le présente à l'état d'intention... Cela nous a fait sourire lors de la séance du 19 septembre. Puis le 21, cela nous a fait carrément rire. Un rire agréable au début, comme celui que provoque une bonne blague, mais un rire qui s'est peu à peu transformé en rire dément, un rire démoniaque, un rire affreux et inquiétant.

Une intention ?

En ce qui nous concerne, c'est l'un des piliers du projet. C'est aussi important que l'îlot communautaire, c'est plus important que l'épicerie ou les bureaux de la tour du métro. Une intention ? Il n'y a, de l'aveu même de M. Galipeau, aucun budget prévu, aucun plan de construction, rien. Si nous pouvons nous permettre un commentaire : on les connaît les intentions des politiciens ! C'est de se faire élire, ré-élire et c'est tout, le reste on s'en fout.

Nous pensons qu'il faut justement faire du centre culturel et communautaire le centre d'attraction identitaire du nouveau quartier, qui permettra aux nouveaux résidents et aux résidents actuels, d'avoir une chose en commun. Qui permettra de donner une nouvelle identité forte au quartier.

⇒ Recommandation :

1. Faire une piscine publique ET un gymnase. Pas besoin d'un bassin olympique et d'un gymnase de six millions de pieds carrés. Il n'est pas question d'un nouveau centre Claude Robillard, mais il y a suffisamment de place pour avoir les deux.
2. Faire une place à la culture : ateliers d'art (dessin, peinture, sculpture, poterie etc.), expositions d'art, bibliothèque, vidéothèque, salle de lecture, salle de réunion... et toutes les activités connexes évidemment.
3. Pour les bâtiments même : recycler l'eau, toits verts, autonomie énergétique et efficacité énergétique.

Ce dernier point est la clef de voûte de notre vision de ce que doit être cette partie du projet. Nous pensons à la récupération de l'eau de pluie qui pourrait servir à arroser les espaces verts. Nous pensons à réutiliser l'eau des lavabos pour les toilettes. Nous pensons à des toits verts, d'une part pour le côté visuel des habitants des deux tours encadrant le complexe, mais aussi pour le côté environnemental : il serait temps, à l'heure où Kyoto va mourir dans l'œuf, que devant le manque d'ambition et de vision d'avenir des gouvernements fédéral et provincial, les municipalités prennent les choses en main et montrent l'exemple.

Pourquoi ne pas aller chercher Hydro-Québec pour un partenariat de recherche sur l'autonomie et l'efficacité énergétique ? Pourquoi ne pas avoir des panneaux solaires sur notre toit vert, de façon à diminuer la facture énergétique du centre ? Pourquoi ne pas avoir une éolienne cylindrique sur notre toit vert ? De telles solutions existent !

Une telle réalisation serait en parfait accord avec les mots utilisés pour présenter le projet actuel, mais elle irait plus loin, plus haut, plus fort que juste du placotage. Nous voulons créer un quartier neuf où il fait bon vivre, avec une identité bien à lui, mais qui s'intègre parfaitement dans le bâti existant. Foutaises ! Si nous voulons un quartier qui s'intègre à celui existant et qui aurait une identité forte, il ne faut pas se contenter d'un îlot communautaire. Ce n'est pas cela qui va donner une identité au quartier. Une identité ne peut se créer qu'autour d'un symbole, et cent dix logements communautaires, excusez du peu, ce n'est pas un symbole suffisant. Il faut aller plus loin !

Enfin, pour reprendre l'intervention de M. Lalonde : il faut bien sûr combler un manque évident d'épicerie dans cette partie de l'arrondissement. Mais pourquoi se contenter de réagir ? Pourquoi ne pas avoir de vision ambitieuse ?

Ne pourrait-on pas envisager d'entrer en contact avec les autorités du marché Jean Talon et de leur proposer un marché une fois par semaine ou par deux semaines, avec des maraîchers qui viendraient faire le marché sur place, comme cela se fait pendant la saison estivale à la sortie du métro ?

Cela pourrait, selon nous, participer à la vie du quartier tout en lui donnant une identité propre (pas juste métro-boulot-dodo), l'accès à des produits frais pour une large part de la population qui ne montera pas jusqu'au marché Jean Talon (notamment les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite) et de créer un sentiment d'appartenance et une prise de conscience de notre environnement immédiat : le quartier.

Ainsi, nous pourrions envisager de faire, comme cela se retrouve dans les pays nordiques européens, principalement en Suède et en Norvège, un aménagement différent et fonctionnel de l'espace libre publique. Mettre en place des braseros pendant les fins de semaine, autours desquels les jeunes, les moins jeunes, des personnes de tous horizons pourraient se retrouver autour de maraîchers ou tout simplement pour discuter et profiter de l'hiver comme cela ne se fait pas, nulle part, dans la métropole montréalaise. Profiter de l'hiver et non pas le subir !

En somme, nos propositions se veulent, en quelque sorte, révolutionnaires : nous voulons profiter de ce projet de réaménagement local pour permettre aux citoyens de se réappropriier leur ville, leur habitat, leur environnement. Nous désirons montrer l'exemple : aux Québécois, aux Canadiens, au monde entier. Oui, vivre dans une métropole internationale et avoir un habitat à l'échelle humaine est compatible. Disons-le clairement pour les lecteurs qui ne l'ont pas encore compris : nous ne voulons pas du projet tel que présenté car il nous semble trop moyen. De bonnes intentions, mais une mauvaise réalisation. Cela nous semble un projet bâclé, réalisé en quelques semaines et non à un projet de vingt ans. Les mots utilisés le sont car ils sont à la mode mais les idéaux n'y sont pas et c'est dommage, car cela fait ressembler le tout à de la petite politique politicienne, à un projet électoraliste. Est-ce là l'ambition de l'arrondissement ? Les groupes communautaires ont-ils si peur de voir leur rêve de vingt ans partir en fumée ?

Références

Site Internet de l'Office de consultation publique de Montréal : rapport Génivar :

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P11/2f8.pdf>

Site Internet de l'Office de consultation publique de Montréal : transcription de la séance du 19 septembre : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P11/5a.pdf>

Site Internet de l'Office de consultation publique de Montréal : transcription de la séance du 21 septembre : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P11/5b.pdf>

Site Internet présentant le quartier Vauban, ville de Fribourg, Allemagne :

<http://perso.orange.fr/archicaro/vauban%20accueil.htm>

Autre site Internet présentant le quartier Vauban :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_Vauban_de_Fribourg-en-Brisgau

Texte (en français) du rapport Brundtland :

http://www.wikilivres.info/wiki/index.php/Rapport_Brundtland

Dossier Maison verte, La Presse, 7 et 8 octobre 2006.